Image not found or type unknown

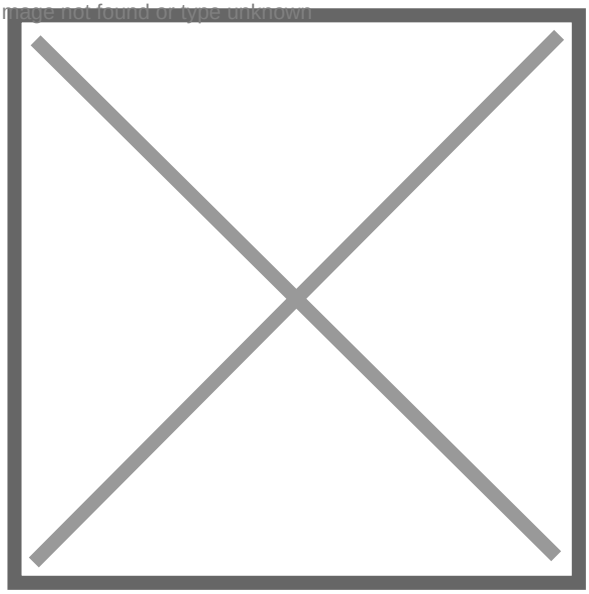

Gestion locative: absence d'état des lieux et travaux non faits

Par **chrisou**, le **08/06/2015** à **22:02**

Bonjour,
Deux questions:
question1: je confie la gestion de 2 appartements à une agence Celle ci me conseille de faire changer les fenêtres et m'envoie un devis. Je l'accepte, le signe et envoie le chèque. Plus de nouvelles, je contacte l'agence "ah oui, l'artisan a encaissé votre chèque et ne répond plus". Depuis plus rien plus de 2000 e dans la nature, l'agence s'est faite reprendre par Foncia qui parle vaguement de procédure sans me fournir aucune preuve. Que faire?
question 2:
Je remets l'état des lieux a un locataire en lui demandant de remplir la partie réservée à son compagnon Ce locataire me rendra jamais l'état des lieux malgré plusieurs appels, maintenant le couple compte partir mais il y a des dégradations dans la maison et un loyer non payé. Préjudice de plus de 1 600 euros, une caution de 800. Que faire?
Merci d'avance

Par **cocotte1003**, le **09/06/2015** à **07:41**

Bonjour, avez vous signé cet état des lieux ? Un des locataire a t il signé ? Vous envoyez une LRAR à l'agence pour lui demander ou en est la pose des fenetre, cordialement

Par **Lag0**, le **09/06/2015** à **08:16**

Bonjour,
Concernant la pose des fenêtres dans votre logement, je crains malheureusement que le problème soit à régler entre vous et l'artisan. C'est vous le client, vous qui avez signé le devis, vous qui avez payé...
Concernant l'état des lieux, j'avoue ne pas bien comprendre la situation. Je ne vois pas de quelle "partie réservée à son compagnon" vous parlez. Un état des lieux, c'est une description de l'état du logement signé par les parties présentes, il n'y a donc pas de partie réservée à l'un ou à l'autre.

Par **chrisou**, le **09/06/2015** à **14:42**

En fait c'était le contrat de location qui était à remplir par le compagnon et j'avais également laissé l'état des lieux pour que l'autre le signe également.
Mais en bref, j'ai un appart pourri avec ni contrat de location ni état des lieux et je me demande qui va payer pour les multiples dégradations!

Par **chrisou**, le **09/06/2015** à **14:46**

pour Lagû
Concernant les fenêtres j'ai agi car l'agence de location me le demandait, j'ai pris l'artisan qu'ils me proposaient(leur recommandation). Et pourquoi diable payer une agence de location si c'est à moi de tout faire? N'ont il pas une obligation de résultats?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés